

Distribution de produits et services financiers

- 3.1 Avis et communiqués
- 3.2 Réglementation
- 3.3 Autres consultations
- 3.4 Retraits aux registres des représentants
- 3.5 Modifications aux registres des inscrits
- 3.6 Avis d'audiences
- 3.7 Décisions administratives et disciplinaires
- 3.8 Autres décisions

3.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

3.2 RÉGLEMENTATION

3.3 AUTRES CONSULTATIONS

3.4 Retraits aux registres des représentants

Courtiers

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
AL-ADRAS	ZOUBIDA	BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	2025-03-18
BENTIRES ALJ	AHMED	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2025-03-14
BERNARD	PATRICK	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2025-03-07
BIBRINE	SALAH EDDINE	BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	2025-03-14
BOEMIO	DEBORA	BMO NESBITT BURNS INC.	2025-03-17
BOIVIN	CAROLINE	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2025-03-18
ВОҮЕКАНО	SERGE RAOUL	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2025-03-21
BRODEUR	AMÉLIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2025-03-21
CHAN	SOPHORN	PLACEMENTS CIBC INC.	2025-03-17
COUTURE	ISABELLE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2025-03-21
DERBEL	MOHAMED AMINE	BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	2025-03-17
ESSOULAHI	YOUNES	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2025-03-13
FARAFONOV	ALEXEY	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2025-03-21
FENG	MARIE	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2025-03-15
FLEURY	MAUDE	FINANCIÈRE DES PROFESSIONNELS GESTION PRIVÉE INC.	2025-03-14
FRAINEAU	DYLAN	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2025-03-19
FRÉCHETTE	MONIQUE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2025-03-24
GAGNON	MARIE-ÉVE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2025-03-19
GATIS	SARAH	RBC DOMINION VALEURS MOBILIERES INC.	2025-03-21
GIRARD	LAURIE-KIM	BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	2025-03-21
GOULET	CATHY	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2025-03-14

Nom	Dránom	Nom do la firma	Data
Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
GUILLOT-LEMELIN	ALEXANDRA	FINANCIÈRE DES PROFESSIONNELS GESTION PRIVÉE INC.	2025-03-14
HEALY	WILLIAM	PRIME QUADRANT CORP.	2025-03-19
HERARD	ALEXANDRA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2025-03-17
HOSSEINI ABARDEH	FATEMEH	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2025-03-14
IALENTI	VINCENT	BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	2025-03-17
ILLICH CANALLE	TIMOTHY	INVESTIA SERVICES FINANCIERS INC.	2025-03-20
JABUR	RYAN	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2025-03-14
JELTAK CHTCHOUPAK	JULIA	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2025-03-20
JOSEPHINE FRANÇOIS	HARLEY DAVIDSON	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2025-03-17
KAMWEND	ARMELLE MBANGU	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2025-03-20
KANGA	IRCEL VALENCE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2025-03-19
LAFLAMME	JUSTINE	SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC.	2025-03-17
LAVOIE	MARIE-JOSÉE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2025-03-17
LÉPINE	AUDREY-ANN	PLACEMENTS SCOTIA INC.	2025-03-18
LÉTOURNEAU- FERNANDEZ	IANICK	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2025-03-17
LOAYZA-TANGUAY	DONNY	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2025-03-14
LOKOSSI	CHRISTEL REGIS	SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC.	2025-03-17
LOUBERT	CHRISTIAN	PINNACLE WEALTH BROKERS INC.	2025-03-18
MAMAN MAHAMAN	MAMAN MOUZAMIL MOUZAMIL MAHAMAN	TD WATERHOUSE CANADA INC.	2025-03-18
MASSÉ	MATHIEU	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2025-03-20
MAVROUDIS	PANAGIOTIS	VALEURS MOBILIERES PEAK INC.	2025-03-21
MBAIASSEM	LIONEL	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2025-03-14
MCLELLAN	ELISHIA	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2025-03-03

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
MEAGHER	SIMON	MARCHES MONDIAUX CIBC INC.	2025-03-20
MOLINA GOMEZ	ALEJANDRA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2025-03-18
MORISSETTE	CATHERINE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2025-03-14
MOUNAYERDJI	GRACE MARIE	RBC DOMINION VALEURS MOBILIERES INC.	2025-03-14
PERON	PATRICK	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2025-03-18
PICARD	ANTHONY	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2025-03-21
QUIROGA URREGO	JUAN	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2025-03-14
RAHMOUNI	ABDE-NNOUR	IA GESTION PRIVEE DE PATRIMOINE	2025-03-14
ROSENTHAL	CATHERINE	GESTION D'ACTIF JPMORGAN (CANADA) INC.	2025-03-19
SARR	SOKHNA OUMOU KALSOUM	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2025-03-17
SIINO	GIOVANNI	PLACEMENTS CIBC INC.	2025-03-17
SIVASUBRAMANIAM	RAKISHAN	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2025-03-17
SMITH	MICHAEL GREGORY	TD WATERHOUSE CANADA INC.	2025-03-18
SORSCHAK	MICHAEL	RBC DOMINION VALEURS MOBILIERES INC.	2025-03-19
TREMBLAY	CAMILLE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2025-03-19
UWERA	DORCYNE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2025-03-22
VERTEFEUILLE	LUC	SERVICES EN PLACEMENTS PEAK INC.	2025-03-17
WARNAULT	DELPHINE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2025-03-14
WILSONNE	STANLEY	BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	2025-03-13
YOUNES	RALPH	GESTION FINANCIERE ASSANTE LTEE	2025-01-22

Conseillers

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
HEALY	WILLIAM	PRIME QUADRANT CORP.	2025-03-19
RICCIARDI	MICHAEL	RBC GESTION MONDIALE D'ACTIFS INC.	2025-03-18

Cabinets de services financiers

Sans mode d'exercice

Liste des représentants qui ne sont plus autorisés à agir dans une ou plusieurs disciplines

Vous trouverez ci-dessous la liste des représentants dont au moins l'une des disciplines mentionnées à leur certificat de l'Autorité est sans mode d'exercice. Par conséquent, ces individus ne sont plus autorisés à exercer leurs activités dans la ou les disciplines mentionnées dans cette liste et ce, depuis la date qui y est indiquée.

Représentants ayant régularisé leur situation

Il se peut que certains représentants figurant sur cette liste aient régularisé leur situation depuis la date de sans mode d'exercice de leur droit de pratique pour la ou les disciplines mentionnées. En effet, certains pourraient avoir procédé à une demande de rattachement et avoir récupéré leur droit de pratique dans l'une ou l'autre de ces disciplines. Dans de tels cas, il est possible de vérifier ces renseignements auprès d'un agent du centre de renseignements au :

Québec : (418) 525-0337 Montréal : (514) 395-0337 Sans frais :1 877 525-0337.

Veuillez-vous référer à la légende suivante pour consulter la liste de représentants. Cette légende indique les disciplines et catégories identifiées de 1a à 6a, la discipline16a et les mentions spéciales C et E.

Disciplines et catégories de disciplines	Mentions spéciales
1a Assurance de personnes	C Courtage spécial
1b Assurance contre les accidents ou la maladie	E Expertise en règlement de sinistre à l'égard des polices souscrites par l'entremise du cabinet auquel il rattaché
2a Assurance collective de personnes	
2b Régime d'assurance collective	
2c Régime de rentes collectives	

- 3a Assurance de dommages (Agent)
 - 3b Assurance de dommages des particuliers (Agent)
 - 3c Assurance de dommages des entreprises (Agent)
- 4a Assurance de dommages (Courtier)
 - 4b Assurance de dommages des particuliers (Courtier)
 - 4c Assurance de dommages des entreprises (Courtier)
- 5a Expertise en règlement de sinistres
 - 5b Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des particuliers
 - 5c Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des entreprises
- 6a Planification financière
- 16a Courtage hypothécaire

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
107232	CHUANG, LI-WEN	2A	2025-03-19
107232	CHUANG, LI-WEN	1A	2025-03-19
109522	DÉRY, SERGE	4A	2025-03-19
114197	GÉLINAS, LYNE	3B	2025-03-25
116521	HOUDE, CHRISTIAN	4A	2025-03-21
118312	LAFORCE, ANNY	3B	2025-03-24
134456	VOYER, SYLVIE	1A	2025-03-24
134456	VOYER, SYLVIE	6A	2025-03-24
138688	FRÉCHETTE, MONIQUE	6A	2025-03-24
147299	TREMBLAY, MANON	3B	2024-10-15
159804	DUQUETTE, KARYNE	6A	2024-05-06
170364	POULIN, NANCY	1A	2025-03-24
171645	BOLDUC, ANDRÉE-ANNE	3B	2025-03-25
174776	VALCINORD, LUBIN	1A	2025-03-24
181712	BÉLANGER, MYRIAM	2A	2025-03-19
182735	BRULOTTE, STÉPHANIE	4A	2025-03-20
188780	LOKOSSI, CHRISTEL REGIS	1A	2025-03-20

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
190053	GAUTHIER, JESSIE	16A	2025-03-25
197617	DAIGLE, CHARLES	4A	2025-03-19
201948	PAPACONSTANTINOU, JOHN	16A	2025-03-19
203023	BUSTAMANTE, MARCELLA	3B	2025-03-25
203065	LARCHER, SEBASTIEN	4B	2025-03-25
204317	VIEL, BENOÎT	4A	2025-03-24
205183	DEMUYNCK, FRANCOIS	4A	2024-12-23
213925	LANDRY, WILLIAM	5B	2025-03-25
221308	EL ATLASSI, JAMILA	4A	2025-03-24
222663	OGBAMICHAEL, SAMUEL	3B	2025-03-19
223152	GIGNAC-BLAQUIÈRE, MARYLOU	4A	2025-03-24
223184	ELUMA-FLORVIL, BÉLINDA	1A	2025-03-21
224412	MARTIN, THIERRY	5A	2025-03-19
227657	FRASER, MARYSE	4A	2025-03-19
227812	DAGRAIN, BÉATRICE	1A	2025-03-24
228160	ROUTHIER, ALEXANDRA	4A	2025-03-24
228977	VACHON, FRANÇOIS	5B	2025-03-19
230885	KFOURI, KRYSTEL	3B	2025-03-24
230999	CHAMPAGNE GAGNE, JEROME	1A	2025-03-21
232819	GODIN, BIANKA	6A	2025-03-25
232864	EMOND, ERIC	1A	2025-03-20
233468	ALARIE, JESSICA	3A	2025-03-21
233555	BACCARI, JEFFREY	5A	2025-03-24
239436	DORAIS, MARCO	1A	2025-03-21
240998	HAWTHORNE, JO-ANNE	4C	2025-03-19
241967	SHAITO, MOHAMAD	4A	2025-03-24
242585	MALTAIS, CAROLINE	5B	2025-03-24
245030	VILLENEUVE, ERIC	1A	2025-03-24
245441	ALEXANDRE, JEEN	1A	2025-03-20
247260	AREL, VINCENT	1A	2025-03-21
247339	DJAVID, SELINA	1A	2025-03-21
248647	MORASSE, JIMMY	3B	2025-03-25
249237	MCKEE, ERIN	1A	2025-03-25
250204	SANTOS, HEITOR ANGELI	3B	2025-03-24
252054	CÔTÉ, BIANCA	4B	2025-03-24
255998	BOILY, ELYANNE	1A	2025-03-24
256071	DIAOUNE, MARIAM	1A	2025-03-25
256851	OUELLET, KEVIN	3B	2025-03-24

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
257807	BUREAU-CAPUANO, MARILOU	4B	2025-03-24
259243	RHEAULT, LOUIS-PASCAL	1A	2025-03-24
259868	KALEU, GUY DENZEL	1A	2025-03-24
260292	SINANOVIC, OLIVER	4B	2025-03-21
260536	LANDRY, MYRIAM	1B	2025-03-20
260824	KERNIZAN, JENNY	3B	2025-03-21
260964	NTSOUKOUNOU, MONIKA AINERLIE COLOMBE	16A	2025-03-19
261433	TREMBLAY, MYLENE	3B	2025-03-24
261483	MASSE-RICHER, XAVIER	1A	2025-03-24
261977	DONALDSON, SHERRISE DENA- KAYE	1A	2025-03-19
262273	DESROCHERS, GABRIEL	4C	2025-03-21
262494	DALLAIRE, ARIANNE	3B	2025-03-19
262687	LALONGÉ, PHILIPPE	5A	2025-03-19
263087	BERNIER, AUDREY	1A	2025-03-24
263454	MOREAU, ISABELLE	3B	2025-03-24
263846	HUTCHINSON, KEITH	3B	2025-03-24
264030	MCNICOLL, SOPHIE	4B	2025-03-24
264191	SIMONEAU, MICHAËL	1A	2025-03-25
264557	LABONTÉ JACQUES, MAUDE	3B	2025-03-24
264825	LABONTÉ, IANCY-ÈVE	5B	2025-03-25
265188	AOUDJ, SEDDA	1A	2025-03-24
265344	BELGHITH, SOUHIR	4B	2025-03-21
265372	GAGNÉ, JULIE	1A	2025-03-24
265384	MALOUM, SAMY	1A	2025-03-24
265404	OUELLETTE, THOMAS	1A	2025-03-24
265781	MARCOTTE, ALYSIA	4B	2025-03-24
265915	MÉLANÇON, STÉPHANIE	5B	2025-03-24
266089	JANVIER, CHRIS HANDEL	1A	2025-03-25
266204	BRISEBOIS, VANESSA	1A	2025-03-24
266237	HAMOUDI, IDIR	4B	2025-03-24
266426	IRVANPREET SINGH, X	1A	2025-03-20
266652	TURGEON, FRÉDÉRIC	1A	2025-03-24
266687	COUILLARD, ROSANNE	1A	2025-03-24
267123	MARTIN, VÉRONIQUE	3A	2025-03-21
267641	YATTE, ASSI FELIX	3B	2025-03-20
267817	ADDAS, TAREK	1A	2025-03-25

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
268303	TERKMANE, HAMDI MOHAMED	1A	2025-03-24

3.5 **MODIFICATION AUX REGISTRES DES INSCRITS**

3.5.1 Les cessations de fonctions d'une personne physique autorisée, d'une personne désignée responsable, d'un chef de la conformité ou d'un dirigeant responsable

Aucune information

3.5.2 Les cessations d'activités

Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet ou du représentant autonome	Disciplines	Date de cessation
500828	SALVATORE BONO	ASSURANCE DE PERSONNES	2025-03-25
510958	JEAN BORGIA	ASSURANCE DE PERSONNES	2025-03-19
514550	FRANÇOIS POULIN	ASSURANCE DE PERSONNES	2025-03-26
601738	NICOLA KOPTI	ASSURANCE DE PERSONNES	2025-03-26
601896	VENTUM INSURANCE SERVICES CORP.	ASSURANCE DE PERSONNES	2025-03-25
607395	ALEXANDRE GIRARD	COURTAGE HYPOTHÉCAIRE	2025-03-26
607757	OLIVIER TÊTU	COURTAGE HYPOTHÉCAIRE	2025-03-26

Radiation

Nom de la firme	Catégorie	Date de la décision
GROUPE CAPITAL ALTERNATIF INC.	COURTIER SUR LE MARCHÉ DISPENSÉ	2025-03-25
M3S CAPITAL INC.	GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE EN DÉRIVÉS	2025-03-26

3.5.3 Les ajouts concernant les personnes physiques autorisées, les personnes désignées responsables, les chefs de la conformité ou les dirigeants responsables

Courtiers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date
COTE 100 INC.	LEBLANC	SÉBASTIEN	2025-03-25
GESTION D'ACTIFS PIER 21	BOSSÉ	ÉRIC	2025-03-21
LETKO, BROSSEAU & ASSOCIES INC.	RENAUD	ROGER	2025-03-20
NORDCREST CAPITAL INC.	WATLING	ZACHARY	2025-03-20
NORDCREST CAPITAL INC.	CHAR	ELLIOTT	2025-03-20

Conseillers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date
COTE 100 INC.	LEBLANC	SÉBASTIEN	2025-03-25
GESTION D'ACTIFS PIER 21	BOSSÉ	ÉRIC	2025-03-21
LETKO, BROSSEAU & ASSOCIES INC.	RENAUD	ROGER	2025-03-20
NORDCREST CAPITAL INC.	CHAR	ELLIOTT	2025-03-20
NORDCREST CAPITAL INC.	WATLING	ZACHARY	2025-03-20

Gestionnaires

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date
COTE 100 INC.	LEBLANC	SÉBASTIEN	2025-03-25
GESTION D'ACTIFS PIER 21	BOSSÉ	ÉRIC	2025-03-21
LETKO, BROSSEAU & ASSOCIES INC.	RENAUD	ROGER	2025-03-20
NORDCREST CAPITAL INC.	WATLING	ZACHARY	2025-03-20
NORDCREST CAPITAL INC.	CHAR	ELLIOTT	2025-03-20

3.5.4 Les nouvelles inscriptions

Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet	Nom du dirigeant responsable	Disciplines	Date d'émission
609155	GESTION JEAN BORGIA 2024 INC.	JEAN BORGIA	Assurance de personnes	2025-03-19
609156	GESTION CAMELIA NES INC.	CAMELIA MIHA ELA NES	Courtage hypothécaire	2025-03-19
609157	COURTAGE FB INC.	FRÉDÉRIC BLOUIN	Courtage hypothécaire	2025-03-19
609159	GESTION THOMAS JOLIN INC.	THOMAS JOLIN	Assurance de personnes	2025-03-19
609161	9521-2056 QUÉBEC INC.	WILLIAM AUSTIN	Courtage hypothécaire	2025-03-20
609162	9533-2771 QUÉBEC INC.	DOMINIQUE VEILLEUX	Assurance de personnes	2025-03-20
609164	9248-2553 QUÉBEC INC.	CHARLES- ETIENNE GIGUÈRE	Assurance de personnes Assurance collective de personnes Planification financière	2025-03-21
609165	SERVICES FINANCIERS SEBASTIEN LAVOIE INC.	SÉBASTIEN LAVOIE	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2025-03-21
609167	KRISTOPHER VIEL SOCIÉTÉ PROFESSIONNELLE INC.	KRISTOPHER VIEL	Assurance de personnes Assurance collective de personnes Planification financière	2025-03-24

3.6 AVIS D'AUDIENCES

3.7 DÉCISIONS ADMINISTRATIVES ET DISCIPLINAIRES

3.8 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

3.8.1 Dispenses

Le 24 mars 2025

DÉCISION Nº 2025-SMVD-1019959

No de client : 3003242599

No de référence : 2434229796

Objet : La Fondation communautaire juive de Montréal

Demande de dispense

Vu la demande déposée par la Fondation communautaire juive de Montréal (le « demandeur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») visant à être dispensée de l'obligation d'inscription à titre de conseiller (la « dispense demandée »);

Vu les articles 148 et 263 de la Loi sur les valeurs mobilières, RLRQ, c. V-1.1 (la « LVM »);

Vu le Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites, RLRQ, c. V-1.1, r.10 (le « Règlement 31-103 »);

Vu l'acte d'autorisation de signature de certains actes, documents ou écrits pris en vertu de l'article 24.1 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1 et les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de cette même loi;

Vu les termes définis dans le Règlement 14-101 sur les définitions, RLRQ, c. V-1.1, r. 3;

Vu le terme défini suivant :

« conseiller » : toute personne qui exerce ou se présente comme exerçant l'activité consistant à conseiller autrui en matière d'investissement en valeurs ou d'achat, de souscription ou de vente de valeurs ou à gérer un portefeuille de valeurs;

Vu les déclarations suivantes faites par le demandeur au soutien de sa demande :

- Le demandeur est régi par la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif, L.C. 2009, ch.23 (la « LCOBNL »);
- 2. Le demandeur a son siège social à Montréal, au Québec;

- Le demandeur est un organisme de bienfaisance enregistré depuis sa constitution le 30 mars 1971 sous le régime de la Loi sur les corporations canadiennes, S.R.C. 1970, ch. C-32 et a été continué sous le régime de la LCOBNL le 6 novembre 2012;
- 4. Le demandeur a été créé par un groupe de leaders montréalais afin de promouvoir la philanthropie, créer des fonds de dotations pour les programmes sociaux aux moins nantis et de doter la communauté juive de Montréal d'un fonds de prévoyance en cas d'urgence. À ce titre un fonds de dotation a été créé et ses revenus servent à financer des programmes novateurs et ponctuels. Aujourd'hui, le demandeur est un centre d'excellence reconnu pour sa pratique de la philanthropie judicieuse et sa gestion de dons planifiés. Au fil du temps, le demandeur est devenu un guichet unique accueillant des milliers de familles qui trouvent avantageux de centraliser leurs dons et de bénéficier de conseils d'experts sur les méthodes les plus fiscalement avantageuses en lien avec le domaine de la philanthropie;
- 5. Le demandeur projette de mettre sur pied un programme (le « programme ») par l'entremise duquel il se verra confier par certaines personnes morales, qui sont des organismes de charité, (chacune une « personne morale apporteuse » et collectivement, les « personnes morales apporteuses ») la gestion de fonds de dotations composés d'actifs provenant de dons, des legs et autres contributions financières provenant de tierce partie (les « fonds »);
- 6. Dans le cadre de ce programme, les personnes morales apporteuses ayant confié les fonds au demandeur en conserveront la propriété. Le demandeur investira ces fonds au nom des personnes morales apporteuses et d'une manière identique à ce qu'il fait pour son propre fonds de dotation. Actuellement, les options d'investissement du fonds de dotation du demandeur comprennent, sans s'y limiter, des investissements dans des fonds à revenu fixe (fixed income fund), des fonds d'investissement communs (pooled investment fund) investis dans des actifs illiquides et d'autres investis dans des actifs liquides (collectivement, les « options » et chacune, une « option »);
- 7. Les personnes morales apporteuses reconnaîtront contractuellement au demandeur qu'elles ont le loisir de choisir l'option d'investissement qu'elles désirent parmi les options et dont elles sont informées des détails de chacune des options. Par contrat, également, les personnes morales apporteuses reconnaîtront avoir donné des instructions spécifiques au demandeur quant à l'option choisie, et reconnaissent que le demandeur ne leur donne pas de conseils d'investissement;
- Dans le cadre du programme, le demandeur prévoit prélever sur une base trimestrielle des frais d'administration calculés sur une base annuelle de 0,3 % du solde des fonds qu'il administre;

- 9. Dans le cadre du programme, le demandeur, par le biais de son conseil d'administration, aura la responsabilité de gérer les fonds afin que les revenus de ceux-ci servent à subvenir aux besoins de ces personnes morales apporteuses afin que celles-ci puissent continuer leurs activités de bienfaisance;
- 10. À cette fin, le demandeur aura la mission de placer ces fonds auprès d'institutions financières, de conseillers inscrits en valeurs mobilières (les « conseillers inscrits ») qui s'occuperont de faire la sélection des placements et voir à la gestion de ceux-ci;
- 11. Le demandeur ne fera pas lui-même de placements, mais aura la responsabilité de la sélection des conseillers inscrits et supervisera leur performance;
- 12. Le demandeur rendra compte à ces personnes morales apporteuses de sa gestion des fonds qu'elle a reçus mission de placer. De plus, les conseillers inscrits enverront aussi directement aux personnes morales apporteuses le rapport consolidé sur le rendement des sommes investies par le demandeur;
- 13. Le demandeur n'émettra aucune valeur mobilière en contrepartie des fonds reçus;
- 14. Le demandeur s'engage à déposer les fonds de ces personnes morales apporteuses, qu'il garde temporairement avant de les transférer chaque 1^{er} du mois au dépositaire des conseillers inscrits, dans un compte distinct en fiducie au bénéfice de chacune des personnes morales apporteuses dans une institution financière canadienne;
- 15. Les fonds des personnes morales apporteuses seront aussi ségrégués au niveau des livres comptables du demandeur et demeureront la propriété de ces personnes morales apporteuses. Cependant, au niveau du conseiller inscrit, les fonds ne seront pas ségrégués, mais placés avec tous les autres fonds gérés par les conseillers inscrits auprès d'un dépositaire qualifié pour le compte du demandeur;
- 16. Le demandeur fournit en langage clair et par écrit aux personnes morales apporteuses les renseignements suivants : i) la nature, l'étendue et la portée de son rôle et de ses fonctions ainsi que ses obligations et ses responsabilités à ce titre dans le cadre du programme; et ii) les limites de son rôle et de ses fonctions dans le cadre du programme, dont les limites relatives à ses obligations et ses responsabilités.

Vu l'analyse faite par la Direction de l'encadrement des intermédiaires et la recommandation de la Direction principale des politiques d'encadrement de la distribution d'accorder la dispense demandée aux conditions prévues à la présente décision du fait qu'elle ne porte pas atteinte à la protection des épargnants.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée aux conditions suivantes :

- a) Le demandeur fournira aux personnes morales apporteuses uniquement des services de gestion de leurs fonds de dotation dans le cadre du programme décrit aux paragraphe 5 et suivants des déclarations:
- b) Dans le cadre du programme, le demandeur s'assurera en tout temps que :
 - la gestion des fonds soit confiée par le demandeur uniquement à des conseillers inscrits en valeurs mobilières;
 - les fonds soient gérés par les conseillers inscrits conformément aux politiques de placement adoptées par le comité d'investissement du demandeur;
 - les conseillers inscrits soient sélectionnés par le conseil d'administration du demandeur avec prudence, diligence, loyauté, honnêteté et dans le meilleur intérêt des personnes morales apporteuses;
 - iv) son conseil d'administration soit composé d'au moins deux membres qui détiennent une expérience dans le domaine de la finance ou des valeurs mobilières;
 - v) aucun placement ne soit effectué par le demandeur;
 - vi) seuls les courtiers des conseillers inscrits retenus effectueront les placements dans les comptes détenus au nom des personnes morales apporteuses;
 - vii) les fonds des personnes morales apporteuses soient, avant leur transfert au dépositaire des conseillers inscrits retenu, séparés des avoirs du demandeur et soient détenus en tout temps auprès d'une institution financière canadienne dans un compte en fiducie dont les seuls bénéficiaires seront les personnes morales apporteuses;
- c) Avant de recevoir les fonds des personnes morales apporteuses dans le cadre du programme, le demandeur divulguera clairement dans un document écrit aux personnes morales apporteuses ce qui suit :
 - i) le demandeur n'est inscrit ni comme conseiller ni comme courtier ni en aucune autre qualité en vertu de la législation en valeurs mobilières du Québec ou de toute autre juridiction au Canada et n'est donc assujetti à aucune obligation découlant de ces législations;
 - ii) le demandeur ne donnera pas de conseils en matière d'investissement aux personnes morales apporteuses;

- iii) les personnes morales apporteuses ne bénéficieront d'aucune protection que pourrait leur offrir le demandeur si ce dernier était inscrit en tant que conseiller ou courtier ou encore en toute autre qualité en vertu de la législation en valeurs mobilières du Québec ou de toute autre juridiction au Canada;
- iv) le demandeur respectera en tout temps son obligation relative à l'énoncé au paragraphe 16 des déclarations;
- d) Le demandeur n'émettra pas de parts ou autres valeurs mobilières en contrepartie des actifs qui lui seront confiés;
- e) Le demandeur détient une couverture d'assurance conforme aux obligations prévues à l'article 12.4 du Règlement 31-103 et de la réglementation en valeurs mobilières;
- f) Toute manipulation des sommes monétaires détenues doit être autorisée par le conseil d'administration du demandeur;
- g) Le demandeur produira des états financiers annuels dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la partie III du Manuel de CPA Canada, audités conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada et accompagnés d'un rapport d'audit qui exprime une opinion non modifiée et signé par une personne qui est autorisée à signer un rapport d'audit selon les lois d'un territoire du Canada;
- h) Le demandeur, lors de la formation d'un fonds dans le cadre du programme, mettra en place une convention de dotation dans laquelle la personne morale apporteuse transférant des fonds au demandeur s'engage à ce que les fonds ainsi apportés soient soumis aux obligations découlant de la responsabilité juridique de la personne morale apporteuse;
- i) Le demandeur informera immédiatement l'Autorité si l'une ou l'autre des conditions ci-dessus énumérées n'est plus vraie ou exacte;
- j) Le demandeur fournira, en temps opportun à l'Autorité, tout rapport, document ou information qui pourrait être demandé par l'Autorité ou son personnel pour s'assurer du respect des présentes par le demandeur.

La présente décision cessera de produire ses effets au cinquième anniversaire de la date de la présente décision.

Fait le 24 mars 2025.

Hugo Lacroix

Surintendant des marchés de valeurs et de la distribution

3.8.2 Exercice d'une autre activité

Aucune information.

3.8.3 Approbation d'un projet d'entente de partage de commissions, approbation d'une prise de

position importante, emprunt ou remboursement autorisés

Aucune information.

3.8.4 **Autres**